



# 2020-2021

## RAPPORT ANNUEL



**CANNABIS**  
NB

# TABLE DES MATIÈRES

3	LETTRE DE LA PRÉSIDENTE
4	MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE
5	FONDEMENT STRATÉGIQUE
6	APERÇU DE LA SITUATION FINANCIÈRE
7	EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE ET OPTIMISATION
8	SANTÉ ET SÉCURITÉ - RÉPONSE À LA COVID-19
9	MARCHANDISAGE ET PROMOTIONS
9	COMMERCE ÉLECTRONIQUE
10	GESTION DES CATÉGORIES
11	CULTURE DE LA PERFORMANCE
12	PRIX DU SERVICE À LA CLIENTÈLE
13	EXPÉRIENCE ET SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE
14	GOVERNANCE
15	RÉSEAU DE MAGASINS
16	APERÇU / ANALYSE DES VENTES
18	ÉTATS FINANCIERS

170 rue Wilsey, C.P. 20787  
Fredericton, N.-B., E3B 5B8

**CANNABIS-NB.COM**

ISSN 2562-7619  
ISNB 978-1-4605-2884-6

# LETTRE DE LA PRÉSIDENTENCE

*L'honorable Ernie Steeves  
Ministre des Finances  
Province du Nouveau-Brunswick  
Fredericton, N.-B.*

Monsieur le Ministre Steeves,

En tant que président du conseil d'administration, je vous remets le rapport annuel de Cannabis NB (CNB). Moi-même, ainsi que l'ensemble du conseil d'administration, sommes responsables de l'atteinte des buts et objectifs spécifiques décrits dans ce rapport, et nous prenons cette responsabilité au sérieux et en sommes très fiers.

Notre équipe a incontestablement dû relever des défis en 2020-2021 et a clairement démontré sa capacité individuelle et collective à donner l'exemple. L'attitude et le moral de chaque membre de l'équipe ont été exemplaires, et les résultats obtenus n'auraient pas été possibles sans cet état d'esprit instrumental.

En ce qui concerne les résultats, ils parlent d'eux-mêmes : un total de 75,5 millions de dollars de ventes et 10,8 millions de dollars de revenu net réalisés sur un objectif budgété de 1,8 million de dollars. C'est un résultat exceptionnel, surtout pour une entreprise qui en est à sa troisième année d'exploitation. En 2020-2021, Cannabis NB a élargi son portefeuille pour inclure des boissons infusées et des comestibles. Avec cette expansion, nous avons accueilli de nouveaux partenariats avec des fournisseurs et élargi notre capacité à fournir de l'éducation à nos clients pour une utilisation et une connaissance sécuritaire des produits. Je tiens également à souligner les contributions et les précieux partenariats avec nos fournisseurs.

La sécurité était primordiale en 2020-2021 alors que nous naviguions dans la pandémie de COVID-19 et adhérions aux protocoles prescrits par le gouvernement du Nouveau-Brunswick. Ces protocoles ont été mis en œuvre pour la sécurité de tous, et notre équipe les a exécutés de manière professionnelle au point qu'aucun cas n'a été signalé.

En tant que président, mon rôle inclut également la communication avec le gouvernement, et j'ai été extrêmement fier d'annoncer à l'équipe l'issue positive de la demande de propositions (DP) que le gouvernement avait étudiée. Nous avons humblement respecté le processus au fur et à mesure qu'il se déroulait, en restant concentrés sur notre service à la clientèle et sur la sécurité. Le résultat de la demande de propositions a été bien accueilli et bien mérité par une ÉQUIPE qui a consciemment maintenu le cap et qui a utilisé ce résultat pour alimenter son enthousiasme pour l'avenir.

Au nom du conseil d'administration, j'applaudis l'ÉQUIPE Cannabis NB pour les résultats stellaires obtenus en 2020-2021, leur engagement et leur enthousiasme à l'exécution, et pour avoir montré l'exemple avec une attitude positive et un excellent travail d'ÉQUIPE.

Respectueusement soumis,



**John Correia**  
Président du conseil d'administration

## MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

L'exercice 2020-2021 a été une année extraordinaire et pleine de défis, puisque nous avons traversé la pandémie de COVID-19 et que nous attendions la décision provinciale sur la privatisation de la vente au détail du cannabis au Nouveau-Brunswick. Les efforts et les contributions de chacun des membres de l'équipe ont été essentiels pour permettre à Cannabis NB d'atteindre un résultat net incroyable de 10,8 millions de dollars. Ce résultat a pu être atteint grâce à la concentration, la ténacité, le dynamisme et la passion de toute l'équipe, ainsi qu'au soutien continu et aux relations avec nos clients et nos parties prenantes.

Au cours de l'exercice 2020-2021, notre équipe de première ligne a dû changer de cap à plusieurs reprises, tout en maintenant l'accent sur l'excellence du service à la clientèle, la responsabilité sociale et la sécurité, pendant la pandémie. Nous remercions nos clients pour leur patience et leur coopération à l'égard des protocoles de pandémie mis en œuvre sous la direction des autorités fédérales et provinciales tout au long de l'année, ainsi que pour le soutien apporté à notre équipe pendant cette période sans précédent.

L'exercice 2020-2021 a également vu l'expansion du portefeuille de produits pour inclure des produits comestibles et des boissons infusées, ainsi que des marchandises nouvelles et innovantes. Je suis très impressionnée et fière de voir nos équipes s'adapter à tous ces changements et continuer à offrir à nos clients une excellente connaissance des produits et une expérience d'achat sécuritaire et responsable.

Lorsque j'ai accepté le rôle de présidente et directrice générale par intérim au début du quatrième trimestre de 2021, j'étais pleinement consciente des défis et des réussites de Cannabis NB à travers mon mandat de vice-présidente et directrice financière. J'étais également engagée et enthousiaste à l'égard du potentiel de l'avenir. Notre équipe est prête à saisir les occasions novatrices de faire croître Cannabis NB, de maintenir l'élan positif actuel et de continuer à être des leaders dans cette toute nouvelle et dynamique industrie.



**Lori Stickles**  
Présidente et directrice générale

## DIRECTION SUPÉRIEURE

En date du 28 mars 2021

**Lori Stickles**

présidente et directrice générale

**Lara Wood**

vice-présidente des opérations

**Eitan Dehtiar**

vice-président et directeur financier par intérim

**Erin Fullerton**

vice-présidente des ressources humaines

**Craig Clark**

vice-président des technologies de l'information

**Mike Harty**

vice-président des opérations ANBL  
(Gestion des installations)

**Patti Douglass**

première adjointe exécutive

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

En date du 28 mars 2021

**John Correia**

président du conseil d'administration

**Joanne Bérubé Gagné**

directrice

**Paul Elliott**

directeur

**Kevin Berry**

directeur

**Kathryn Craig**

directrice

**Cédric Laverdure**

directeur

**Bruce Wood**

directeur

**Lori Stickles**

présidente et directrice générale

**Andrea DeWitt**

secrétaire du conseil d'administration

**Cheryl Hansen**

sous-ministre des Finances



# FONDEMENT STRATÉGIQUE

## MISSION

La stratégie de Cannabis NB (CNB) repose sur l'apport de valeur par une expérience client appropriée. En veillant à ce qu'une équipe très engagée soit passionnée par l'idée de fournir aux clients ce qu'ils recherchent, l'entreprise pourra atteindre tous ses objectifs organisationnels.

## DÉCLARATION DE MISSION

Nous veillons à ce que chaque expérience client soit positive, mémorable et fondée sur l'éducation et la responsabilité, à chaque fois et partout, pour le bénéfice de tous les Néo-Brunswickois.

## VISION

L'expérience de vente au détail de cannabis que nous offrons incitera les clients à nous choisir. N'importe où. À chaque fois.

## VALEURS

À Cannabis NB, l'éducation et la sécurité seront toujours le fondement d'une expérience client personnalisée et mémorable, axée sur l'offre de produits, de renseignements et de conseils que nos clients recherchent. L'objectif est de faire en sorte que nos clients reviennent avec de nouveaux produits, un excellent rapport qualité-prix et un environnement accueillant, et de les inciter à partager leurs expériences de manière positive.



## ENGAGER

Il est important que notre équipe soit engagée et s'intéresse à l'entreprise et à son évolution. C'est ce qui la rend passionnée par ce qu'elle fait tous les jours et qui, à son tour, engage nos clients de manière efficace et authentique.



## INFORMER

L'information et l'éducation resteront toujours une priorité, tant pour notre équipe que pour nos clients. Chaque client a des besoins, une expérience et des attentes spécifiques, et Cannabis NB veillera toujours à ce que notre équipe dispose des renseignements dont elle a besoin pour garantir à nos clients une expérience adéquate.



## INSPIRER

Nous mettons un point d'honneur à apprendre et à comprendre les attentes de nos clients, et à faire évoluer notre offre et nos renseignements en fonction des besoins de chaque client. Notre équipe s'efforce d'établir une connexion avec nos clients, de les enthousiasmer sur ce que l'industrie légale a à offrir et d'en faire des défenseurs d'une expérience positive et sécuritaire du cannabis.



## BILAN DE L'ANNÉE

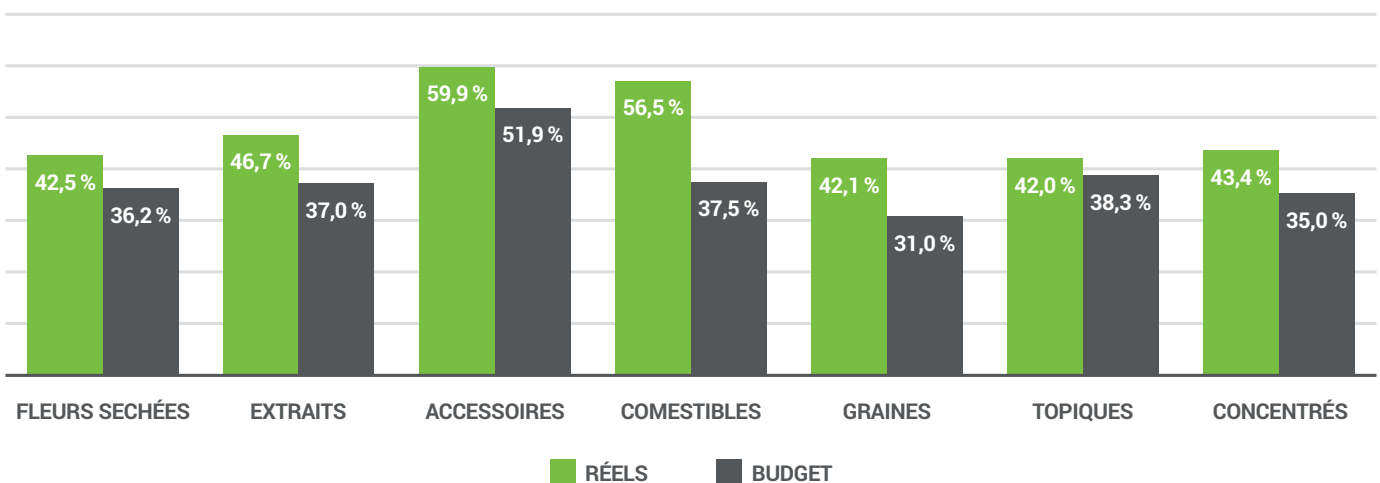
### APERÇU DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Le total des ventes a dépassé les objectifs budgétaires dans toutes les catégories, tout au long de la pandémie. Les fleurs séchées ont mené l'excédent en dépassant les objectifs budgétaires de vente de 16 millions de dollars, suivies par les concentrés qui ont dépassé de 11 millions de dollars. L'écart positif a été partiellement compensé par les comestibles, qui ont manqué les objectifs de vente de 7 millions de dollars. Les remises n'ont pas été budgétées.

Le coût des ventes a dépassé les objectifs budgétaires, en corrélation directe avec l'augmentation des ventes. Ce dépassement a été partiellement compensé par les économies réalisées sur les produits comestibles, dont les ventes n'ont pas atteint les objectifs budgétaires. Les objectifs de bénéfice brut, avant les remises, ont été dépassés dans toutes les catégories de produits.

### BÉNÉFICE BRUT (%)

RÉELS PAR RAPPORT AU PLAN





L'exercice 2020-2021 a présenté des défis importants pour l'équipe de Cannabis NB, mais ils ont été contrebalancés par des réalisations et des succès significatifs qui ont bien positionné l'organisation pour l'avenir.

Cannabis NB a commencé l'année en attendant les résultats d'une demande de proposition qui aurait permis à une entreprise privée de prendre en charge la distribution du cannabis au Nouveau-Brunswick. Dans cette optique, il n'aurait pas été responsable d'investir dans des projets à moyen ou à long terme, dans l'amélioration des systèmes ou dans l'expansion de l'équipe. Au lieu de cela, l'équipe de Cannabis NB a profité de l'occasion pour se concentrer sur l'amélioration des processus, les opérations quotidiennes et d'autres améliorations qui pouvaient être avancées en interne. Elle a également mis l'accent sur l'innovation et s'est engagée à rechercher diverses possibilités de génération de revenus, de marketing et d'engagement des clients.

Au début de l'exercice financier, un autre défi s'est présenté : une pandémie. En tant que service essentiel, CNB a dû s'adapter rapidement pour inclure des changements de processus au jour le jour afin d'assurer la sécurité de l'équipe et de nos clients. L'équipe de Cannabis NB a relevé le défi en élaborant un plan opérationnel COVID-19 qui a permis aux activités de se poursuivre avec un minimum de perturbations et à CNB de continuer à mettre en œuvre ses plans d'amélioration opérationnelle.

Il en a résulté une année remarquable, marquée par une augmentation des ventes, du trafic et de l'engagement des clients, et un revenu net final à la fin de l'exercice qui était plus de cinq fois supérieur au total prévu au budget. Ces détails sont présentés dans les états financiers inclus dans ce rapport.

Chaque service et chaque membre de l'équipe a joué un rôle dans ce résultat financier. Certaines des initiatives, améliorations et changements spécifiques sont mis en évidence dans les pages suivantes.

## EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE ET OPTIMISATION

Alors que l'industrie continue de prendre forme, CNB a fait de l'amélioration continue une priorité pour l'organisation. Parmi les principaux changements que Cannabis NB a pu prendre en compte cette année, on peut citer :

- Un examen de tous les fournisseurs pour améliorer les contrats et les prix, et une approche rationalisée pour ajouter de nouveaux partenaires.
- Un examen plus approfondi des services partagés avec ANBL au fur et à mesure de l'évolution de l'activité pour s'assurer que les niveaux de soutien sont appropriés et que la valeur est fournie.
- L'utilisation d'une approche Lean des processus pour améliorer l'efficacité de magasins.
- Concentration sans relâche sur le contrôle des dépenses pour assurer la croissance de la rentabilité, même si l'offre a continué à se stabiliser.
- Mise en œuvre de notre stratégie de monétisation des données via l'introduction d'un programme d'abonnement aux ventes pour les producteurs titulaires d'une licence - le premier du genre dans l'industrie légale - qui a contribué au résultat net, sans augmenter les besoins en ressources.

Sur le plan opérationnel, nous continuons à faire preuve de souplesse et à établir la norme pour les autres détaillants de cannabis canadiens.



## SANTÉ ET SÉCURITÉ- RÉPONSE À LA COVID-19

Au début de la pandémie de COVID-19, CNB a été considérée comme un service essentiel pour notre province et la Société a rapidement fait de la santé et de la sécurité de son équipe de première ligne, de ses clients et de ses consommateurs une priorité absolue. CNB a travaillé en étroite collaboration avec les autorités provinciales de la santé publique pour s'assurer de la conformité aux directives de santé publique, de la mise en place de plans opérationnels appropriés, de leur révision continue et de leur communication aux magasins, au centre des activités de détail et à l'entrepôt au cours des différentes phases de l'ordonnance obligatoire COVID-19 du Nouveau-Brunswick.

Des protocoles et des mesures étendus ont été pris pour aider à naviguer dans les pratiques de sécurité. CNB a obtenu un approvisionnement adéquat d'équipement de protection personnelle à distribuer aux magasins de détail et au centre des activités de détail. Des panneaux ont également été ajoutés dans les magasins pour assurer des niveaux appropriés de communication avec les clients concernant les nouveaux protocoles. Du personnel de sécurité a été déployé dans les magasins pour aider au contrôle sanitaire et à la circulation des clients, tandis que des boucliers de protection ont été installés aux caisses.

Les postes de travail, les flux de circulation et la cafétéria ont été reconfigurés pour soutenir les employés qui restent sur place au centre des activités de détail et à l'entrepôt.

Une attention particulière a été accordée aux systèmes de chauffage, ventilation et climatisation des magasins afin d'assurer le remplacement adéquat des filtres, l'augmentation de l'entrée d'air frais, la surveillance des niveaux d'humidité et la création d'une purge quotidienne des bâtiments. Les véhicules de l'entreprise ont été équipés de fournitures et de procédures de nettoyage adéquates.

Il était essentiel de communiquer étroitement avec les équipes lorsque les zones sanitaires de la province fluctuaient entre les niveaux d'alerte jaune, orange, rouge et de confinement. Cela a permis de s'assurer que les directives opérationnelles appropriées étaient mises en œuvre. Au besoin, Travail sécuritaire NB a été engagé pour apporter les ajustements nécessaires aux plans opérationnels respectifs.

Comme l'utilisation des masques est devenue courante, une procédure opérationnelle normalisée pour les masques sur le lieu de travail a été créée pour inclure des instructions sur les exigences et le port des masques, ainsi que des conseils pour aborder la conformité des clients et la façon d'effectuer des vérifications d'identité dans les magasins. CNB a veillé à ce que tous les membres de l'équipe soient équipés en temps voulu de plusieurs masques.

Au fur et à mesure que le centre des activités de détail a commencé à rouvrir ses portes à divers titres, une formation a été dispensée et mise à la disposition des personnes qui visitaient le bureau ou y revenaient à temps partiel ou en permanence. Un plan opérationnel a été élaboré en consultant les directives du Gouvernement du Nouveau-Brunswick et de Travail sécuritaire NB concernant l'ouverture et l'exploitation d'entreprises en toute sécurité pendant la pandémie.

Lorsque la fréquentation des magasins a augmenté pendant les fêtes de fin d'année, des barrières supplémentaires ont été installées sur l'ensemble du réseau pour permettre l'ouverture de toutes les voies de paiement afin de servir davantage de clients et d'améliorer la circulation, tout en respectant les exigences de distance physique.

À mesure que la Santé publique et le Gouvernement du Nouveau-Brunswick annoncent les différentes étapes du plan de rétablissement du COVID-19 et du déploiement de la vaccination, CNB continue d'envoyer des communications à jour à toutes les équipes. Les membres de l'équipe ont également été soutenus par les allocations accordées pour disposer du temps nécessaire à l'obtention des vaccins dès qu'ils sont disponibles.



## MARCHANDISAGE ET PROMOTIONS

L'année dernière, Cannabis NB a poursuivi sa stratégie globale de marchandisage et de promotion élaborée l'année précédente. Le programme de marchandisage peut être acheté par les partenaires titulaires de licence dans le but de promouvoir et de présenter leurs produits aux clients dans un environnement approprié et adapté à leur âge. Les partenaires choisissent parmi un certain nombre de placements en magasin à différents niveaux d'investissement et travaillent avec Cannabis NB pour créer des exécutions créatives appropriées dans les 20 magasins de la province.

Le guide de marchandisage est mis à la disposition des partenaires titulaires d'une licence et fournit des lignes directrices visant à mettre l'accent sur l'éducation et à assurer la conformité aux règlements provinciaux et fédéraux. Le programme a généré des revenus supplémentaires pour Cannabis NB tout en offrant aux partenaires la possibilité d'élargir l'information sur leurs produits à un public approprié.

Le programme de marchandisage fournit également une formation et une sensibilisation aux produits pour les équipes en magasin. Il s'agit d'un outil qui apporte de la valeur, une expérience de première main et des connaissances aux membres de l'équipe afin de guider la bonne combinaison de produits vers le bon client. Au cours du dernier exercice, ces programmes ont été élargis pour inclure de nouvelles variantes d'événements d'exploration des produits et des visites virtuelles uniques des installations des partenaires. Avec le lancement de la phase 2 des produits du cannabis, cette formation directe sur les nouveaux formats, les caractéristiques et les utilisations des produits est devenue un point fort pour les partenaires titulaires d'une licence, les membres de l'équipe et les clients à la recherche de nouveaux renseignements.

Parallèlement à sa stratégie de marchandisage et de promotion, Cannabis NB s'est concentré sur l'engagement des clients et l'augmentation de l'achalandage en magasin par la mise en place de la signalisation de Cannabis NB dans son réseau de magasins. La signalisation est un complément à notre marchandisage et met en évidence la grande variété de produits proposés aux clients. En continuant à travailler en partenariat avec les producteurs titulaires d'une licence, Cannabis NB a offert des promotions et des rabais réguliers à ses clients et a proposé des nouveautés uniques, comme le tout premier calendrier des fêtes.

## COMMERCE ÉLECTRONIQUE

Cannabis-NB.com a connu une croissance record pour l'exercice 2020-2021. Le nombre de pages vues est passé de 5,2 millions en 2019-2020 à 10,5 millions en 2020-2021. À la fin de l'année, Cannabis-NB.com comptait 7 077 utilisateurs actifs et 4 191 acquisitions de nouvelles utilisations. Les Néo-Brunswickois ont passé 15 793 commandes de livraison à domicile et 32 788 commandes express, les consommateurs ayant limité leurs interactions sociales en raison de la pandémie de COVID-19. Les achats en ligne ont représenté 2 % des ventes, la fonction Express représentant 3,54 % des ventes. Les ventes express et en ligne ont augmenté de 323 % par rapport à l'année précédente.

La COVID-19 a largement contribué à l'élan positif des achats en ligne, les consommateurs ayant fait le choix de rester chez eux ou de limiter les contacts lors de l'achat de cannabis. Cannabis NB a également vu les consommateurs passer du marché illégal au marché légal en raison de la compétitivité des prix, de la qualité des produits et du désir d'acheter des produits du cannabis sécuritaires.

Le programme populaire de courriels de Cannabis NB est passé à plus de 26 000 abonnés, soit une augmentation de 120 % par rapport à l'année précédente, avec un taux d'ouverture moyen de 22,6 % et un taux de clics de 3,6 %, tous deux bien supérieurs à la moyenne du secteur. Cet envoi hebdomadaire de courriels a offert aux clients un moyen supplémentaire de consulter les offres spéciales, les nouveaux produits et les réapprovisionnements, et a créé un outil de communication entre Cannabis NB et ses clients. Le succès continu de ce programme de courriels est en partie attribuable à l'accent mis sur les principaux groupes de consommateurs de Cannabis NB, à un changement constant de conception et à l'inclusion d'un espace publicitaire payant pour les partenaires titulaires d'une licence afin de mettre en valeur leurs marques et leurs produits.

Pour compléter l'évolution des consommateurs vers le marketing numérique dans le climat de COVID-19, une stratégie d'envoi de courriels en ligne a été lancée pour encourager les acheteurs en ligne utilisant la livraison express et à domicile à faire des achats pendant les périodes creuses de la semaine, connues sous le nom de « Vente éclair du dimanche ». Cannabis NB était passé à une campagne de courriels bihebdomadaire incitant et encourageant les ventes spéciales les dimanches et lundis, ce qui donnait aux équipes des magasins et aux clients la possibilité de faire des achats plus sécuritaires et plus intelligents pendant une période sans précédent. Cette stratégie est toujours utilisée chaque mois pour attirer les demandes de renseignements en magasin vers nos canaux les plus rentables.

## GESTION DES CATÉGORIES

Au cours du dernier exercice, nous avons augmenté le nombre de nos partenaires producteurs titulaires d'une licence, ce qui nous a permis d'accroître la diversité et la qualité de l'ensemble de notre portefeuille de produits. En écoutant nos clients en magasin et par le biais de notre enquête de réception, nous avons été en mesure de proposer des prix plus compétitifs, une meilleure qualité et une meilleure offre pour répondre aux demandes de nos différents clients.

L'éducation reste notre priorité et, grâce à diverses nouvelles initiatives, nous avons créé une synergie entre l'intégration des produits et le réseau de vente au détail afin de garantir que le réseau reste en avance sur l'évolution rapide du secteur. Notre équipe chargée des catégories s'est empressée d'augmenter le nombre de produits de la phase 2 (comestibles, boissons, concentrés et produits topiques) afin de garantir une offre de qualité pour lutter contre le marché illicite. La part de marché a augmenté dans toutes les catégories 2.0 cette année grâce à l'étendue et à la variété de l'offre, ainsi qu'à l'éducation de la clientèle sur les nombreuses nouvelles caractéristiques des produits, comme les comestibles à action rapide, les boissons et les mélanges de boissons, afin de créer de la valeur et de différencier nos produits des produits illicites.

La catégorie des concentrés de phase 2 a été un point fort avec une croissance continue d'un mois sur l'autre. La perception du vapotage a été entachée par le marché illicite et les problèmes de santé liés au vapotage ont fait l'objet d'une couverture médiatique avant la légalisation. Cela a entraîné l'adoption précoce des cartouches contrôlées et réglementées et a fait de Cannabis NB l'endroit où éduquer les clients sur les avantages des produits réglementés et sur la façon de consommer correctement des produits plus concentrés en toute sécurité.

L'industrie du cannabis du Nouveau-Brunswick ne comptait que deux producteurs titulaires d'une licence au début de la légalisation et en compte maintenant dix. Des efforts constants ont été déployés pour permettre à ces nouveaux producteurs titulaires d'une licence de se lancer en premier au Nouveau-Brunswick et de proposer leurs produits aux consommateurs locaux. La collaboration avec nos partenaires locaux et l'aide au développement d'entreprises durables qui emploient des Néo-Brunswickois et investissent dans la province demeureront une priorité.







## CULTURE DE LA PERFORMANCE

Tout au long de l'année, nous avons continué à renforcer notre culture de la performance par le biais de diverses méthodes visant à impliquer l'équipe et à garantir qu'elle continue à développer son sens des affaires. Grâce à nos engagements en matière d'apprentissage continu, d'engagement des employés et de transparence de la communication, nous avons pu continuer à faire évoluer l'entreprise.

### Apprentissage continu

L'éducation de nos équipes et de nos clients est l'une des pierres angulaires de Cannabis NB. Au cours de l'année dernière, la pandémie de COVID-19 a eu un impact sur la mise en œuvre des initiatives d'apprentissage et de formation. Les possibilités de formation en personne ont été délaissées au profit de possibilités hybrides et virtuelles.

Cannabis NB a été en mesure d'accroître les possibilités pour son équipe de se renseigner sur les nouveaux produits grâce à des réunions virtuelles mensuelles sur la connaissance des produits, avec la participation d'experts en la matière et de producteurs titulaires d'une licence. Une nouvelle série de vidéos informatives, axées sur l'amélioration des connaissances sur les produits et sur la compréhension des accessoires pour soutenir l'éducation des clients, a été présentée. Par le biais d'appels virtuels de développement, des experts en la matière ont été invités à aider à renforcer et à améliorer les compétences de leadership et le sens des affaires, en discutant de sujets visant à aider le développement de nos chefs d'équipe et de nos gérants.

Des réunions publiques virtuelles ont également été organisées dans le cadre de l'engagement de transparence et de communication. Des membres de l'équipe de direction ont dirigé les réunions publiques et une série d'appels ont

été organisés afin que tous les membres de l'équipe aient la possibilité d'y participer. Les sessions ouvertes ont permis aux équipes d'en savoir plus sur l'état actuel et futur de l'entreprise et leur ont donné l'occasion de poser des questions et d'apporter leur contribution.

### Engagement des employés

Les 12 éléments de l'engagement des employés ont été incorporés dans notre programme d'engagement, le « Bourgeon du mois ». En mettant l'accent sur un élément spécifique de l'engagement des employés chaque mois, les conversations et les comportements propices à l'élément d'engagement en question ont été encouragés et récompensés dans chaque magasin.

Récompenser les comportements fondamentaux d'une équipe très engagée signifie que chaque membre de l'équipe contribue à un environnement qui répond aux besoins psychologiques de ses collègues.

Le programme « Bourgeon du mois » a également été élargi pour reconnaître les chefs d'équipe. Chaque mois, les gérants ont la possibilité de nommer et de voter pour un chef d'équipe qui a illustré les règles de l'équipe et les comportements de leadership.

Le bulletin interne hebdomadaire de Cannabis NB a continué à évoluer tout au long de l'année. Il comprend maintenant des points saillants hebdomadaires sur les affaires afin de continuer à développer le sens des affaires de l'équipe, ainsi que des histoires sur les membres de l'équipe dans chaque magasin, ce qui permet de continuer à créer des liens dans toute la province. Nous avons maintenant aussi un message hebdomadaire axé sur le mieux-être dans le bulletin interne. La sécurité et le mieux-être étant une équipe de collaboration combinée, les messages et les conseils dans ces deux domaines sont au centre des préoccupations des équipes.



# PRIX DU SERVICE À LA CLIENTÈLE

## PRIX DES MAGASINS 2020-2021 :

**MEILLEURES VENTES POUR LE BUDGET**  
Sussex : 146,21 %

**MEILLEUR MAGASIN EXPRESS**  
Moncton Wyse : 20,5 % des ventes totales d'Express

**PRIX DE L'EXACTITUDE DES PDV**  
Miramichi : 0,18 % Ratio retours sur ventes

**PRIX DE L'EXACTITUDE DE L'INVENTAIRE**  
Moncton Main : 0,000004 %

**MEILLEUR REÇU**  
Perth Andover : 58,71 \$

**MEILLEURES UNITÉS PAR TRANSACTION**  
Perth Andover : 2,68

**CHAMPIONS DES ACCESSOIRES**  
Richibucto : 4,58 %

**MANDAT DE SÉCURITÉ**  
St. Stephen : 99,8 %

**CONFORT DES CLIENTS**  
Oromocto : 99,32 %

**CHAMPIONS DE LA CONNAISSANCE**  
Sackville et Rothesay : 100 % (Wow !)

## BOURGEOIS DE L'ANNÉE 2020-2021 :

**ASHLEY ROBICHAUD**  
MONCTON, WYSE

**ANDREW KNEEBONE**  
MONCTON, MAIN ST.

**SÉBASTIEN GIONET**  
DIEPPE

**JULIE LANDRY**  
DIEPPE

**LIANNE ARSENEAU**  
SHEDIAC

**LISA DUGAS**  
SACKVILLE

**ALDON BREWER**  
SACKVILLE

**ANGIE COMEAU**  
TRACADIE

**LISA ARSENAULT**  
TRACADIE

**DANIKA ROBICHAUD**  
RICHIBUCTO

**JENNA JUSTASON**  
MIRAMICHI

**NICOLE BARD**  
BATHURST

**ANDREW WALLACE**  
SAINT JOHN,  
LANSDOWN AVE.

**MERINA MURPHY**  
SAINT JOHN,  
ROTHESAY AVE.

**COLIN GALLANT**  
ROTHESAY

**SUSAN BLANCHARD**  
SUSSEX

**KAYLA MADSEN**  
ST. STEPHEN

**MARK SIBLEY**  
FREDERICTON,  
WOODSIDE LANE

**DALE DELUCRY**  
OROMOCTO

**MARIE BROOKER**  
PERTH-ANDOVER

**DINA GENDRON**  
EDMUNDSTON

**ERIC FOURNIER**  
CAMPBELLTON

## CHEFS D'ÉQUIPE BOURGEOIS DE L'ANNÉE 2020-2021 :

**ALEX ARSENAULT**  
MONCTON, MAINT ST.

**AMANDA BOURQUE**  
DIEPPE

**KEVIN LIU**  
SAINT JOHN, LANSDOWN AVE.

**ANGELA MACDOUGALL**  
ST. STEPHEN

**BRANDON DRIER**  
FREDERICTON, BROOKSIDE DRIVE

**JESSIE THÉRIAULT**  
EDMUNDSTON



## EXPÉRIENCE ET SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE

Cannabis NB dispose d'une équipe engagée, bien formée et bien informée qui s'efforce d'offrir une expérience sécuritaire et positive à chaque visiteur. Elle offre une interaction personnalisée qui convient à chaque client et s'assure de toujours offrir de la valeur.

Cannabis NB offre à chaque client la possibilité de fournir des commentaires sur cette expérience par le biais d'un sondage sur les reçus qui est ouvert à tous. En 2020-2021, plus de 13 000 réponses ont été reçues, et les résultats ont été positifs pour toutes les questions clés.

### *À quel point votre expérience chez Cannabis NB a-t-elle été confortable ?*

97,4 % des répondants ont répondu « *confortable* » ou « *très confortable* ».

### *J'ai senti que mon guide comprenait mes besoins*

98,1 % des répondants ont répondu par *oui*.

### *J'ai senti que ma sécurité était une priorité*

98,3 % des répondants ont répondu par *oui*.

## GOUVERNANCE

### Relations de travail

L'équipe de Cannabis NB n'est pas représentée par un syndicat et aucune demande d'accréditation n'a été déposée en 2020-2021.

Aucune plainte relative aux droits de la personne n'a été déposée en 2020-2021.

### Langues officielles

Une plainte relative à la langue a été reçue au cours de l'exercice 2020-2021 à Cannabis NB. Cannabis NB travaille avec le Commissariat aux langues officielles du Nouveau-Brunswick pour mettre en œuvre des solutions appropriées.

### Demandes en vertu de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*

En 2020-2021, quatre demandes ont été reçues en vertu de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*. Deux demandes ont reçu une réponse et ont été clôturées, et deux étaient en cours à la fin de l'exercice.

### Avis de motions - Assemblée législative

Une motion nommant Cannabis NB au cours de l'exercice 2020-2021 concernait tous les renseignements relatifs à une demande de proposition pour une seule entité privée afin d'exploiter, de distribuer et de vendre du cannabis récréatif au Nouveau-Brunswick.

### Rapport sur la *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public*

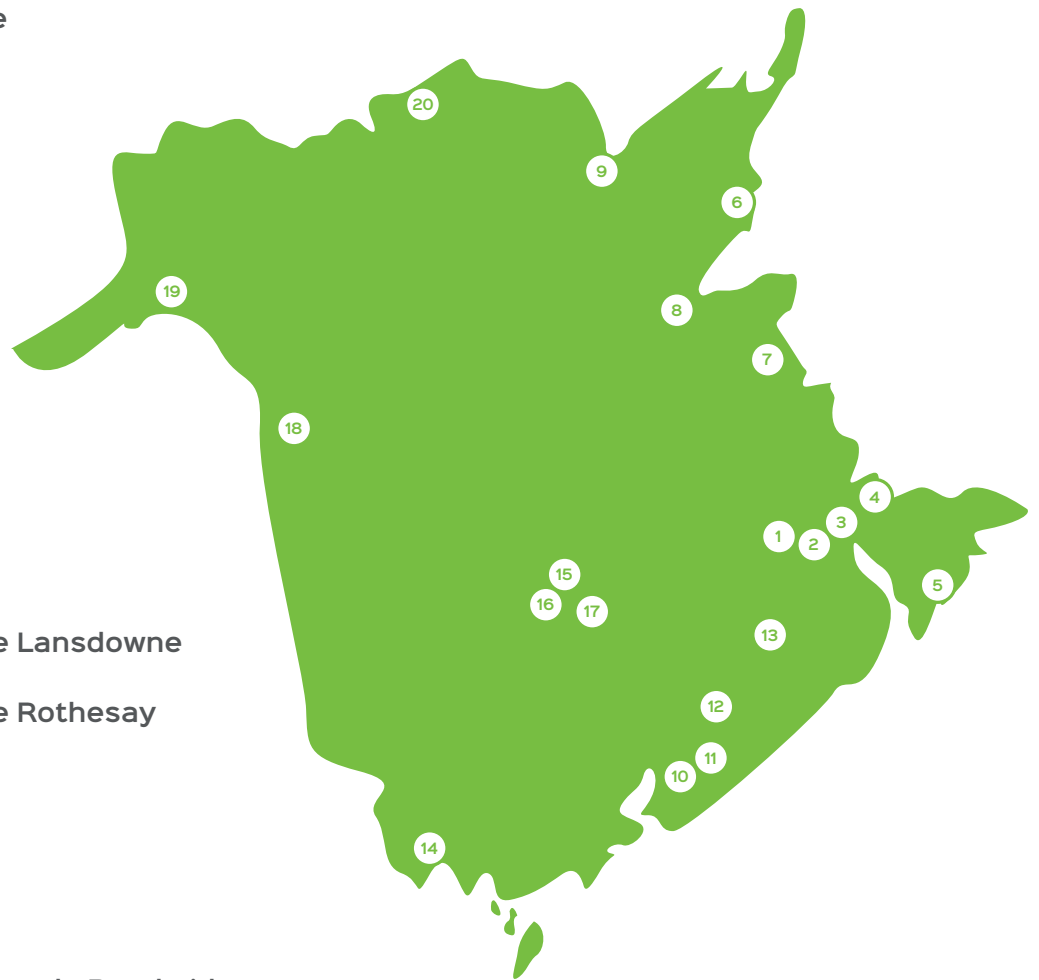
Comme le prévoit l'article 18(1) de la *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public*, le directeur général doit préparer un rapport sur les divulgations d'actes répréhensibles qui ont été faites à un superviseur ou à un fonctionnaire désigné de la partie de la fonction publique dont le directeur général est responsable. Aucune divulgation n'a été faite au cours de l'exercice 2020-2021 en vertu de cette politique.





## RÉSEAU DE MAGASINS

- 1 Moncton, rue Wyse
- 2 Moncton, rue Main
- 3 Dieppe
- 4 Shediac
- 5 Sackville
- 6 Tracadie
- 7 Richibucto
- 8 Miramichi
- 9 Bathurst
- 10 Saint John, avenue Lansdowne
- 11 Saint John, avenue Rothesay
- 12 Rothesay
- 13 Sussex
- 14 St. Stephen
- 15 Fredericton, promenade Brookside
- 16 Fredericton, allée Woodside
- 17 Oromocto
- 18 Perth-Andover
- 19 Edmundston
- 20 Campbellton



**20**

**EMPLACEMENTS**  
dans tout le  
Nouveau-Brunswick

# APERÇU / ANALYSE DES VENTES

## VENTES TOTALES PAR EMPLACEMENT DE MAGASIN (EN MILLIERS DE DOLLARS)

STORE	2020-2021	2019-2020	CHANGEMENT (%)
Moncton, rue Wyse	8 966	4 854	84,7 %
Moncton, rue Main	7 953	4 543	75,1 %
Fredericton, allée Woodside	5 137	3 544	45,0 %
Saint John, Lansdowne	4 646	2 591	79,3 %
Bathurst	4 211	2 481	69,8 %
Saint John, avenue Rothesay	3 956	2 270	74,3 %
Edmundston	3 693	2 452	50,6 %
Bld. Dieppe	3 621	2 114	71,3 %
Rothesay	3 576	1 847	93,6 %
Oromocto	3 200	1 734	84,6 %
Fredericton, promenade Brookside	2 995	2 014	48,7 %
Miramichi	2 968	2 417	22,8 %
Shediac	2 913	1 585	83,8 %
Tracadie	2 815	1 515	85,8 %
Sussex	2 740	1 380	98,6 %
St. Stephen	2 662	1 429	86,2 %
Campbellton	2 619	1 834	42,8 %
Perth-Andover	2 109	1 563	34,9 %
Sackville	2 028	1 389	46,0 %
Commerce électronique	1 523	634	140,3 %
Richibucto	1 207	715	68,9 %
<b>Total</b>	<b>75 538</b>	<b>44 905</b>	<b>68,2 %</b>

## VENTES PAR CATÉGORIE DE PRODUITS (EN MILLIERS DE DOLLARS)

CATÉGORIE DE PRODUIT	2020-2021		2019-2020		CHANGEMENT	
	\$	% DE VENTES	\$	% DE VENTES	\$	%
Fleurs séchées	49 942	66,1 %	36 064	80,3 %	13 878	38,5 %
Concentrés	13 821	18,3 %	1 844	4,1 %	11 977	649,4 %
Extraits	4 433	5,9 %	4 583	10,2 %	-150	-3,3 %
Comestibles	4 408	5,8 %	675	1,5 %	3 733	553,3 %
Accessoires	2 634	3,5 %	1 708	3,8 %	926	54,3 %
Topiques	224	0,3 %	-	0,0 %	224	100,0 %
Graines	76	0,1 %	31	0,1 %	45	144,1 %
<b>Ventes totales</b>	<b>75 538</b>	<b>100,0 %</b>	<b>44 905</b>	<b>100,0 %</b>	<b>30 633</b>	<b>68,2 %</b>

## VENTES EN VOLUME

CATÉGORIE DE PRODUITS	2020-2021	2019-2020	CHANGEMENT	CHANGEMENT (%)
Fleurs séchées (Kg)	7 125	6 925	200	2,9 %
Concentrés (Kg)	492	43	449	1037 %
Extraits (Kg)	5 312	3 976	1 336	33,6 %
Comestibles (Kg)	95 541	5 395	90 146	1670,9 %
Accessoires (Unités)	589 158	500 369	88 789	17,7 %
Topiques (Kg)	708	0	708	100,0 %
Graines (Unités)	7 012	2 520	4 492	178,3 %

## POURCENTAGE DES VENTES

	2020-2021	2019-2020
Pourcentage de ventes en ligne	2,0 %	1,4 %
Pourcentage de ventes en magasin	98,0 %	98,6 %
<b>Total</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>



## RAPPORT DE LA DIRECTION

La préparation des renseignements financiers fait partie intégrante des responsabilités de la direction et les états financiers qui suivent relèvent de la responsabilité de la direction de la Société. Cette responsabilité comprend la sélection de conventions comptables appropriées ainsi que le jugement et les estimations qui sont conformes aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Les renseignements financiers présentés ailleurs dans le présent rapport annuel sont conformes à ces états financiers.

La Société maintient les contrôles internes nécessaires conçus pour fournir une assurance raisonnable que des renseignements financiers fiables et pertinents sont produits et que les éléments d'actif sont bien protégés.

Dans ses responsabilités, le conseil d'administration reçoit l'aide du comité d'audit. Ce comité évalue et recommande l'approbation des états financiers et du rapport annuel en plus de rencontrer périodiquement, la direction, la directrice de la stratégie de conformité et les auditeurs externes relativement aux contrôles internes et à tout autre sujet lié aux rapports financiers.

KPMG, auditeurs externes de la Société, a effectué un audit indépendant des états financiers de la Société conformément aux normes d'audit généralement reconnues au Canada. Le Rapport des auditeurs décrit la portée de cet audit indépendant et l'opinion exprimée.




Lori Stickers  
PRÉSIDENT ET CHEF  
DE LA DIRECTION  
PAR INTÉRIM

Eitan Dehtiar  
VICE-PRÉSIDENTE ET  
CHEF DE LA DIRECTION  
FINANCIÈRE PAR INTÉRIM

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au conseil d'administration de Cannabis N.-B. Ltée

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Cannabis N.-B. Ltée (« la Société »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 28 mars 2021;
- l'état des résultats et du résultat étendu pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des variations des capitaux propres pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 28 mars 2021, ainsi que de son rendement financier et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

**Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
- Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*KPMG s.n.l. / s.r.l.*

Comptables professionnels agréés  
Fredericton, Canada  
Le 8 juillet 2021

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE (000's)

Au

28 MARS 2021

29 MARS 2020

**Actif***Actif à court terme*

Encaisse	695 \$	534 \$
Comptes clients et autres débiteurs	313	2 680
Stocks	7 420	11 251
Charges payées d'avance	848	764
	<u>9 276</u>	<u>15 229</u>

*Actif à long terme*

Immobilisations corporelles (note 4)	2 686	3 723
Immobilisations incorporelles (note 5)	3 828	4 328
Actif au titre du droit d'utilisation (note 6)	28 162	30 400
	<u>34 676</u>	<u>38 451</u>

*Actif total*

<b>43 952 \$</b>	<b>53 680 \$</b>
------------------	------------------

**Passif***Passif à court terme*

Comptes fournisseurs et autres créditeurs	5 477 \$	4 967 \$
Somme due à la Société des alcools du Nouveau-Brunswick (note 13)	15 488	34 671
Obligations locatives échéant à moins d'un an (note 6)	1 924	1 865
	<u>22 889</u>	<u>41 503</u>

*Passif à long terme*

Obligation de location à long terme (note 6)	<u>27 276</u>	<u>29 200</u>
--	---------------	---------------

*Passif total*

<u>50 165</u>	<u>70 703</u>
---------------	---------------

**Participation de la province du Nouveau-Brunswick**

Insuffisance	(6 213)	(17 023)
Total du passif et l'insuffisance	<u>43 952 \$</u>	<u>53 680 \$</u>

Engagements et éventualités (notes 11 et 12)

Voir les notes afférentes aux états financiers.

**APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :**


Administrateur



Administrateur



## ÉTAT DES RÉSULTATS (DES PERTES) ET DU RÉSULTAT (DES PERTES) GLOBAL (000's)

Exercice clos le	28 MARS 2021 (52 SEMAINES)	29 MARS 2020 (52 SEMAINES)
Ventes totales (note 8)	75 538 \$	44 905 \$
Moins : remises	5 442	876
Ventes nettes	70 096	44 029
Coût des ventes	42 035	27 807
Bénéfice brut	28 061	16 222
Autres produits	1 207	1 165
	29 268	17 387
Charges d'exploitation (note 9)	18 458	21 660
Résultat net (perte nette) et résultat (perte) global	<b>10 810 \$</b>	<b>(4 273) \$</b>

Voir les notes afférentes aux états financiers.

## ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (000's)

Exercice clos le	28 MARS 2021 (52 SEMAINES)	29 MARS 2020 (52 SEMAINES)
Solde au début de l'exercice	(17 023) \$	(12 750) \$
Résultat net (perte nette) et résultat (perte) global	10 810	(4 273)
Solde à la fin de l'exercice	<b>(6 213) \$</b>	<b>(17 023) \$</b>

Voir les notes afférentes aux états financiers.

## ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE (000's)

Exercice clos le

	28 MARS 2021 (52 SEMAINES)	29 MARS 2020 (52 SEMAINES)
<b>Fonctionnement</b>		
Résultat net (perte nette) et résultat (perte) global	10 810 \$	( 4 273) \$
Éléments hors trésorerie		
Dépréciation	3 275	3 261
Amortissement des immobilisations incorporelles	500	481
Part des intérêts des obligations locatives (note 6)	944	1 002
Variation du fonds de roulement hors caisse (note 7)	6 624	( 12 714)
Encaisse provenant des activités de fonctionnement	<u>22 153</u>	<u>( 12 243)</u>
<b>Investissement</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-	( 146)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-	( 538)
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	-	47
Encaisse nette utilisée pour investissements en immobilisations	<u>-</u>	<u>( 637)</u>
<b>Financement</b>		
Avances de la Société des alcools du Nouveau-Brunswick	( 19 183)	15 689
Paievements de location (note 6)	( 2 809)	( 2 811)
Encaisse nette utilisée des activités de financement	<u>( 21 992)</u>	<u>12 878</u>
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie</b>	161	( 2)
<b>Encaisse au début de l'exercice</b>	<u>534</u>	<u>536</u>
<b>Encaisse à la fin de l'exercice</b>	<u><b>695 \$</b></u>	<u><b>534 \$</b></u>

Voir les notes afférentes aux états financiers.

## 1. Nature des activités et entité déclarante

Cannabis N.-B. Ltée (la « Société ») a été constituée en société en vertu de la Loi sur les sociétés par actions. La Société est une entité détenue par la Société des alcools du Nouveau-Brunswick (SANB) – une société d'État qui détient 100 % des actions ordinaires de la Société et qui supervise la gestion quotidienne de ses activités. L'entité mère qui, en définitive, exerce le contrôle est la province du Nouveau-Brunswick. Le siège social de la Société se trouve à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. La Société est exempte de l'impôt sur le revenu en vertu de l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Le 1er octobre 2018, la Société a conclu une entente de cinq ans avec la Société de gestion du cannabis (SGC) – une société d'État – pour la distribution et la vente de cannabis à des fins récréatives. À l'expiration de l'accord initial, la SGC a la possibilité de renouveler l'accord pour deux autres périodes de cinq ans. Cette entente permet à la SGC de toucher tous les profits nets tirés des activités de la Société, et ce, jusqu'au remboursement complet de tous les montants dus à la SANB. À l'heure actuelle, la Société repose sur la SANB sur le plan économique, afin d'assumer les coûts de démarrage et de fonctionnement de ses activités jusqu'à ce qu'elle devienne rentable.

### Impact de la pandémie de coronavirus COVID-19

En mars 2020, l'épidémie d'un nouveau Coronavirus (COVID-19) fut déclarée une pandémie par l'Organisation mondiale de la Santé. En réponse à ce déclenchement, les autorités gouvernementales du monde entier ont introduit des mesures et recommandations afin de limiter la propagation de la pandémie, incluant la fermeture des organismes et entreprises non essentiels, l'introduction des périodes de quarantaine, des restrictions de voyages, et des mesures d'auto-isolement et de distanciation sociale et physique, ainsi qu'en établissant des mesures de confinement. Ces mesures ont causé des perturbations aux entreprises à l'échelle mondiale, résultant dans un ralentissement économique.

La Société a connu une augmentation des ventes de produits de cannabis à usage récréatif à travers ses différents réseaux de vente et de distribution, laquelle peut être partiellement attribuée à la pandémie. La Société a également encouru des frais supplémentaires pour atténuer les risques de la propagation. Ces coûts additionnels comprenaient principalement les services de sécurité, les modifications aux espaces de ventes, l'équipement de protection individuelle et les produits de nettoyage. La durée exacte et l'ampleur des impacts économiques, des conséquences et des effets financiers sur la Société sont inconnues pour le moment.

## 2. Base de préparation

### Énoncé de conformité

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière, ou « IFRS » publiées par

l'International Accounting Standards Board. Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes au mode de présentation de l'exercice considéré.

Les états financiers pour l'exercice clos le 28 mars 2021, ont été approuvés et leur publication a été autorisée par le conseil d'administration le 8 juillet 2021.

### Exercice financier

L'exercice de la Société se termine le dimanche le plus près du 31 mars. Toute mention des années 2021 et 2020 représente respectivement les exercices clos le 28 mars 2021 et 29 mars 2020. En vertu d'une convention comptable commune à l'industrie du commerce de détail, la Société suit un cycle de rapport de 52 semaines, ce qui nécessite périodiquement un exercice de 53 semaines. Les exercices se terminant les 28 mars 2021 et le 29 mars 2020 comprenaient tous les deux 52 semaines. Habituellement, on compte une semaine supplémentaire tous les cinq ou six exercices financiers, en raison de la date de fin d'exercice variable de la Société. Le prochain exercice financier de 53 semaines aura lieu en 2022.

### Base d'évaluation

Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique. Ils sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société.

## 3. Résumé des principales conventions comptables

### Changements dans les principales méthodes comptables

La préparation des états financiers exige que la direction pose certains jugements, fasse des estimations et établisse des hypothèses qui touchent l'application des conventions comptables et les montants déclarés de l'actif, du passif, des produits et des charges et la présentation des actifs et passifs éventuels. Les résultats réels pourraient s'écarter de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées de façon continue. Les révisions des estimations comptables sont constatées dans l'année au cours de laquelle les estimations sont révisées et les années futures touchées.

### Jugement important de la direction

Voici des jugements importants de la direction dans l'application des conventions comptables de la Société qui ont l'effet le plus important sur les états financiers.

#### *Dépréciation des immobilisations corporelles, actifs au titre du droit d'utilisation, et des immobilisations incorporelles*

Le jugement sert à établir le regroupement d'actifs désignés comme des unités génératrices de trésorerie (UGT) aux fins des tests de la perte de valeur des immobilisations corporelles, actifs au titre du droit d'utilisation, et des immobilisations incorporelles. Il faut faire preuve de jugement pour déterminer

### 3. Résumé des principales conventions comptables (suite)

#### Changements dans les principales méthodes comptables (suite)

Le niveau le plus bas auquel les entrées de trésorerie indépendantes sont générées. La Société a établi que ses UGT sont ses magasins de détail. De plus, le jugement est utilisé pour déterminer si un événement déclencheur nécessite la réalisation d'un test de perte de valeur.

#### *Actifs au titre du droit d'utilisation et obligations locatives*

Un jugement est nécessaire afin de déterminer si une option serait raisonnablement assurée d'être mise en œuvre. La Société tient compte de tous les faits et circonstances, y compris les pratiques antérieures et les frais qui seront encourus pour apporter des améliorations ou des modifications au titre des obligations locatives dans l'éventualité où une option de prolongation ne serait pas permise, afin de déterminer la durée du bail.

Un jugement est également nécessaire lorsque les taux d'intérêt implicites des baux ne sont pas disponibles. La Société utilise le taux d'emprunt différentiel du locataire pour mesurer la valeur actualisée des paiements de location restants. Si ce taux ne peut pas être déterminé, le taux d'emprunt marginal de la Société est utilisé; ce taux repose sur des faits et circonstances réels, l'emplacement géographique et les termes du bail de location de la propriété.

#### Estimations et hypothèses importantes

Voici les domaines dans lesquels les estimations et les hypothèses ont l'effet le plus important sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges de la Société. Les résultats réels pourraient être sensiblement différents.

#### *Vie utile des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles*

La Société est tenue d'estimer la durée de vie utile et la méthode d'amortissement des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles. La direction détermine la durée de vie utile estimative selon l'expérience historique et le modèle attendu de consommation des avantages économiques futurs de l'actif. Étant donné que ces renseignements sont fondés sur des estimations et qu'ils sont sujets à changement, les estimations sont examinées à la fin de chaque année, l'effet de tout changement de l'estimation étant comptabilisé sur une base prospective.

#### **Encaisse**

L'encaisse comprend les espèces et les dépôts bancaires.

#### **Stocks**

Les stocks sont comptabilisés au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est défini comme le coût moyen. La valeur nette de réalisation correspond à l'estimation du prix de vente estimé dans le cours normal des affaires, moins frais de vente applicables. Le coût comprend les dépenses engagées pour acquérir les stocks et les amener à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Le montant des stocks portés en charges au cours de l'exercice est indiqué comme coût des ventes dans l'état des résultats (des pertes) et du résultat (des pertes) global.

#### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique, moins l'amortissement cumulé et le cumul des pertes de valeur. Le coût historique comprend les coûts d'acquisition ou de construction ainsi que les coûts directement attribuables à l'intégration de l'actif au lieu et en l'état nécessaires à son utilisation dans les opérations. Lorsque les immobilisations corporelles comprennent des composantes importantes ayant des durées de vie utile différentes, elles sont enregistrées et amorties séparément. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire en fonction de la durée de vie utile estimative des actifs. La vie utile est revue sur une base annuelle.

#### *Décomptabilisation*

Un élément des immobilisations corporelles est décomptabilisé lorsqu'il est aliéné ou lorsqu'aucun avantage économique futur ne devrait découler de l'utilisation continue de l'actif. Un gain ou une perte découlant de la décomptabilisation d'un actif est calculé comme la différence entre le produit net de l'aliénation et la valeur comptable de l'actif à la date d'aliénation et est inclus dans l'état des résultats (des pertes) et du résultat (des pertes) global de l'exercice dans lequel l'élément est décomptabilisé.

#### *Coûts ultérieurs*

La Société comptabilise dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle le coût de remplacement d'une partie d'un tel élément lorsque ce coût est engagé s'il est possible que les avantages économiques futurs associés à l'élément soient dévolus à la Société et que le coût de l'article puisse être évalué de façon fiable. Tous les autres coûts sont comptabilisés comme charges dans l'état des résultats (des pertes) et du résultat (des pertes) global au fur et à mesure qu'ils sont engagés.

#### *Dépréciation*

La dépréciation d'un actif débute lorsqu'il est disponible, c'est-à-dire lorsqu'il est à l'endroit et en l'état nécessaires pour pouvoir fonctionner de la manière prévue par la direction. L'amortissement est imputé à l'état des résultats et du résultat étendu de pertes sur une base linéaire sur la durée de vie utile estimative compte tenu de leur valeur résiduelle estimative.



### 3. Résumé des principales conventions comptables (suite)

#### Immobilisations corporelles (suite)

établie en fonction des taux annuels suivants :

Mobilier, agencements et équipement	5 ans
Automobiles	4 ans
Équipement de détail	5 ans
Équipement informatique	5 ans
Équipement de réfrigération	10 ans

#### Perte de valeur

Les valeurs comptables des actifs non financiers de la Société (immobilisations corporelles, actifs incorporels et actifs à titre du droit d'utilisation) sont examinées à la fin de chaque exercice afin de déterminer s'il existe une indication de perte de valeur. Dans l'affirmative, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer l'ampleur de la perte de valeur (le cas échéant). Lorsqu'il est impossible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif, la Société estime la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

Les actifs sont groupés en fonction de leurs unités génératrices de trésorerie (UGT), c'est-à-dire le plus petit groupe d'actifs dont l'utilisation continue génère des « entrées » en espèces indépendantes des entrées de trésorerie d'autres actifs. La Société a établi que ses UGT sont ses magasins de détail.

La valeur recouvrable d'une UGT est la plus élevée de sa valeur d'utilité et de sa juste valeur diminuée des coûts estimés de la vente. Pour évaluer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à l'aide d'un taux d'actualisation qui reflète les évaluations présentes du marché de la valeur temps de l'argent et des risques propres à l'actif.

Les pertes de valeur constatées lors des périodes antérieures font l'objet d'une reprise si la valeur recouvrable au cours d'une période ultérieure dépasse la valeur comptable. La perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, déduction faite de la dépréciation ou de l'amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. Au 29 mars 2020, il n'y avait aucun indicateur de perte de valeur.

#### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels achetés, qui sont comptabilisés au coût et amortis sur une base linéaire sur la durée de vie utile estimée, car on considère que ces immobilisations ont une durée de vie utile limitée. Les durées de vie utile sont examinées à chaque date de clôture. La Société évalue la valeur comptable des immobilisations incorporelles en les soumettant à un test de dépréciation sur une

base annuelle. Au 28 mars 2021, il n'y avait aucun indicateur de perte de valeur. Les logiciels sont amortis sur une base linéaire sur une période de 10 ans.

#### Biens immobiliers loués

Au début d'un contrat, la Société évalue si un contrat est ou contient un bail. Un contrat est ou contient un bail si le contrat confère le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié pendant une certaine période en échange d'une contrepartie. Pour évaluer si un contrat confère le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié, la Société utilise la définition de bail de l'IFRS 16.

Les baux sont comptabilisés comme un actif au titre du droit d'utilisation et donnent lieu à un passif correspondant à la date de début du bail.

Chaque paiement de location est réparti entre le passif et le coût financier. Le coût financier est imputé au résultat sur la période de location de manière à produire un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû du passif pour chaque période. Les obligations de location comprennent la valeur actuelle nette des paiements de location suivants :

- les paiements fixes (y compris les paiements fixes de fait), moins tout incitatif à la location à recevoir;
- les loyers variables qui sont basés sur un indice (indice des prix à la consommation) ou un taux;
- les sommes que le locataire est censé devoir payer en vertu des garanties de valeur résiduelle;
- le prix d'exercice d'une option d'achat si le locataire est raisonnablement certain d'exercer cette option;
- le paiement de pénalités pour résiliation du bail, si la durée du bail reflète l'exercice de cette option par le locataire.

Les obligations locatives sont évaluées au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les paiements au titre de la location sont actualisés en utilisant le taux d'intérêt implicite du contrat de location. Si ce taux ne peut être déterminé, le taux d'emprunt marginal de la Société est utilisé. Celui-ci détermine son taux d'emprunt marginal en utilisant le taux d'emprunt marginal de la province du Nouveau-Brunswick.

Les obligations locatives sont réévaluées lorsqu'il y a un changement dans les paiements futurs de location résultant d'une variation d'un indice ou d'un taux, lorsqu'il y a un changement dans l'estimation, par la Société, de la somme qui devrait être payable en vertu d'une garantie de valeur résiduelle, lorsque la Société modifie son évaluation quant à l'exercice d'une option d'achat, de prolongation ou de résiliation ou lorsqu'il y a une révision du paiement de location fixe de fait.

Lorsqu'une obligation locative est réévaluée de cette manière, un ajustement correspondant est apporté à la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation ou est enregistré en résultat si la valeur comptable de cet actif a été ramenée à zéro.

### 3. Résumé des principales conventions comptables (suite)

#### Biens immobiliers loués (suite)

Les actifs au titre du droit d'utilisation sont évalués au coût et se composent des éléments suivants :

- le montant de l'évaluation initiale de l'obligation locative;
- tout paiement de location effectué au plus tard à la date du début de la location, moins tout incitatif à la location reçu;
- tout coût direct initial;
- les coûts de restauration.

Les actifs au titre du droit d'utilisation sont amortis linéairement sur la durée la plus courte entre la durée de vie utile de l'actif et la durée du bail. Dans le cas de la Société, il s'agit de bâtiments qui sont amortis sur 15 à 20 ans selon la durée du bail.

La Société a choisi de ne pas comptabiliser les actifs au titre du droit d'utilisation et les obligations locatives pour les actifs de faible valeur et les baux à court terme. Elle comptabilise les paiements associés à ces baux en charges sur une base linéaire sur la durée du bail.

#### Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont constatés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Un actif financier ou un passif financier est initialement évalué à la juste valeur, plus ou moins les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition ou l'émission des instruments financiers qui ne sont pas classés à la juste valeur par le biais du résultat.

#### Classification et évaluation des actifs financiers

La méthode de classification et d'évaluation des actifs financiers reflète le modèle économique selon lequel ces actifs sont gérés et les caractéristiques de leurs flux de trésorerie. Les actifs financiers sont classés et évalués selon l'une des méthodes suivantes : au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu (« JVBAERE »), ou à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVBRN »).

Un actif financier est évalué au coût amorti s'il remplit les deux conditions suivantes et n'est pas désigné comme étant à la JVBRN :

- l'actif financier est détenu dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- les modalités contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiques, à des flux de trésorerie qui sont uniquement des remboursements de capital et d'intérêts sur la tranche impayée du capital.

- l'actif financier est détenu selon un modèle économique dans lequel les actifs sont gérés de manière à atteindre un objectif particulier, à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers;
- les modalités contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiques, à des flux de trésorerie qui sont uniquement des remboursements de capital et d'intérêts sur la tranche impayée du capital.

Un actif financier doit être évalué à la JVBRN à moins qu'il ne soit évalué au coût amorti ou à la JVBAERE.

Les actifs financiers ne sont pas reclassés après leur comptabilisation initiale, sauf si la Société détermine qu'il y a eu modification de son modèle économique de gestion des actifs financiers. À l'heure actuelle, la Société comptabilise son encaisse et ses comptes clients et ses autres débiteurs et sommes à recevoir comme étant des actifs évalués au coût amorti.

Les passifs financiers sont évalués et classés dans l'une des deux catégories suivantes : le coût amorti ou la JVBRN. À l'heure actuelle, la Société comptabilise ses fournisseurs et autres créditeurs, ainsi que les sommes dues à la Société des alcools du Nouveau-Brunswick comme étant des passifs financiers évalués au coût amorti.

#### Décomptabilisation

La Société décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à échéance ou que les droits de percevoir les flux de trésorerie contractuels sont transférés dans le cadre d'une transaction où la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif financier est transférée, ou d'une transaction où la Société ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété et ne conserve pas le contrôle des actifs financiers. La différence entre la valeur comptable de l'actif financier et la somme de la contrepartie reçue et à recevoir est comptabilisée en résultat.

La Société décomptabilise un passif financier lorsque les obligations contractuelles sont éteintes ou annulées ou lorsqu'elles arrivent à échéance. La différence entre la valeur comptable du passif financier décomptabilisé et la contrepartie payée et payable est comptabilisée en résultat.

#### Dépréciation des actifs financiers

La Société comptabilise les provisions pour pertes de crédit attendues (PCA) sur les actifs financiers qui ne sont pas évalués à la JVBRN :

La Société évalue les provisions pour pertes à un montant égal aux PCA pour la durée de vie, sauf dans le cas des éléments suivants, pour lesquels elles sont évaluées comme des PCA

### 3. Résumé des principales conventions comptables (suite)

#### Classification et évaluation des actifs financiers (suite)

à 12 mois :

- les instruments financiers dont le risque de crédit est jugé faible à la date de clôture;
- les autres instruments financiers dont le risque de crédit n'a pas augmenté de façon significative depuis leur comptabilisation initiale.

Les PCA sur 12 mois correspondent à la portion des PCA qui représente les pertes de crédit attendues des cas de défaillance dont un instrument financier peut faire l'objet dans les 12 mois suivant la date de clôture.

Les PCA pour la durée de vie s'entendent des PCA de la totalité des cas de défaillance dont un instrument financier peut faire l'objet au cours de sa durée de vie.

#### Évaluation des PCA

Les PCA sont une estimation des pertes de crédit pondérée en fonction des probabilités. Elles sont évaluées comme suit :

- actifs financiers qui ne sont pas dépréciés à la date de clôture : à la valeur actualisée de toutes les insuffisances de flux de trésorerie (c.-à-d. la différence entre les flux de trésorerie qui sont dus à l'entité aux termes du contrat et les flux de trésorerie que la Société s'attend à recevoir);
- actifs financiers qui sont dépréciés à la date de clôture : la différence entre la valeur comptable brute et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés.

À chaque date de clôture, la Société vérifie si les actifs financiers comptabilisés au coût amorti sont dépréciés. Un actif financier est « déprécié » lorsque se sont produits un ou plusieurs événements qui ont un effet néfaste sur les flux de trésorerie futurs estimés de cet actif financier.

#### Présentation d'une provision pour PCA dans l'état de la situation financière

Les provisions pour pertes relatives aux actifs financiers évaluées au coût amorti sont déduites des valeurs comptables brutes des actifs.

#### Provisions

Une provision est comptabilisée dans l'état de la situation financière lorsque la Société a une obligation juridique ou implicite actuelle résultant d'un événement passé, et qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée des dépenses jugées nécessaires pour éteindre l'obligation à l'aide d'un taux d'actualisation qui tient compte des évaluations présentes du marché de la valeur temporelle de l'argent et du risque propre à l'obligation. L'augmentation de la provision due au passage du temps est comptabilisée à titre de charge d'intérêts.

#### Avantages postérieurs à l'emploi

##### Régime de retraite

La plupart des employés de la Société sont membres du Régime de pension de retraite de la fonction publique du Nouveau-Brunswick, un régime de retraite interentreprises à risques partagés. Les cotisations sont versées à la fois par la Société et par les employés. Étant donné qu'il n'est pas facile de fournir l'information suffisante pour tenir compte de la participation de la Société au régime à l'aide de la comptabilité des régimes de retraite à prestations déterminées, ces états financiers ont été préparés au moyen de la comptabilité des régimes de retraite à cotisations déterminées. Les cotisations versées par la Société au cours de l'exercice ont totalisé 407 \$ (544 \$ en 2020). En outre, certains employés de la Société sont membres du Régime de retraite des employés à temps partiel et saisonniers de la province du Nouveau-Brunswick. Les cotisations versées par la Société au cours de l'exercice aux fins de ce régime ont totalisé 111 \$ (62 \$ en 2020).

#### Produits

Les produits sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. La Société comptabilise un produit lorsqu'il transfère le contrôle d'un bien à un client. Dans le cas des contrats qui permettent au client de restituer un élément, les produits sont comptabilisés lorsqu'il est fort probable qu'une reprise importante du montant du produit cumulatif comptabilisé n'aura pas lieu. La Société comptabilise les produits au moment où la vente a lieu ou lorsque les biens sont livrés aux clients.

#### Normes et interprétations non encore appliquées

Un certain nombre de nouvelles normes, de modifications aux normes et d'interprétations de normes ont été publiées par l'IASB et l'IFRIC, dont l'application est en vigueur pour les périodes commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2021 ou après cette date. La Société ne s'attend pas à ce que la mise en œuvre de ces nouvelles déclarations comptables ait un impact significatif sur ses conventions comptables.

**4. Immobilisations corporelles**

Coût	Mobilier agencements et équipement	Automobiles	Équipement de détail	Équipement informatique	Équipement de réfrigération	Total
<b>Solde au 31 mars 2019</b>	2 290 \$	61 \$	43 \$	2 656 \$	- \$	5 050 \$
Ajouts	34	6	30	-	76	146
Cessions	1	-	-	46	-	47
<b>Solde au 29 mars 2020</b>	2 323 \$	67 \$	73 \$	2 610 \$	76 \$	5 149 \$
<b>Solde au 29 mars 2020</b>	2 323 \$	67 \$	73 \$	2 610 \$	76 \$	5 149 \$
Ajouts	-	-	-	-	-	-
Cessions	-	-	-	-	-	-
<b>Solde au 28 mars 2021</b>	2 323 \$	67 \$	73 \$	2 610 \$	76 \$	5 149 \$

**Amortissement cumulé**

<b>Solde au 31 mars 2019</b>	183 \$	7 \$	4 \$	209 \$	- \$	403 \$
Dépréciation	468	19	11	524	1	1 023
Cessions	-	-	-	-	-	-
<b>Solde au 29 mars 2020</b>	651 \$	26 \$	15 \$	733 \$	1 \$	1 426 \$
<b>Solde au 29 mars 2020</b>	651 \$	26 \$	15 \$	733 \$	1 \$	1 426 \$
Dépréciation	469	18	15	527	8	1 037
Cessions	-	-	-	-	-	-
<b>Solde au 28 mars 2021</b>	1 120 \$	44 \$	30 \$	1 260 \$	9 \$	2 463 \$

**Valeurs comptables**

Au 29 mars 2020	1 672 \$	41 \$	58 \$	1 877 \$	75 \$	3 723 \$
Au 28 mars 2021	1 203 \$	23 \$	43 \$	1 350 \$	67 \$	2 686 \$

**5. Immobilisations incorporelles**

	<b>28 MARS 2021</b> <b>(52 SEMAINES)</b>	<b>29 MARS 2020</b> <b>(52 SEMAINES)</b>
Logiciel		
<b>Coût</b>		
Solde d'ouverture	4 945 \$	4 407 \$
Ajouts	-	538
Solde de fermeture	<u>4 945</u>	<u>4 945</u>
<b>Amortissement cumulé</b>	617	136
Solde d'ouverture	500	481
Amortissements		
Solde de fermeture	<u>1 117</u>	<u>617</u>
<b>Valeur comptable</b>	<u><b>3 828 \$</b></u>	<u><b>4 328 \$</b></u>

**6. Actifs au titres du droit d'utilisation et obligations locatives**

La Société loue plusieurs magasins de détail, et certains baux contiennent des options de prolongation pouvant être exercées par la Société. À la date du début de la période de location, la Société a conclu qu'il n'était pas raisonnablement certain qu'elle puisse exercer les options de prolongation des baux et, par conséquent, les options de renouvellement n'ont pas été prises en considération pour l'évaluation des actifs au titre du droit d'utilisation et des obligations locatives.

	<b>28 MARS 2021</b> <b>(52 SEMAINES)</b>	<b>29 MARS 2020</b> <b>(52 SEMAINES)</b>
<b>Actifs au titre du droit d'utilisation</b>		
<b>Coût</b>		
Solde d'ouverture	32 638 \$	32 638 \$
Ajouts	-	-
Cessions	-	-
Solde de fermeture	<u>32 638</u>	<u>32 638</u>
<b>Amortissement cumulé</b>		
Solde d'ouverture	2 238	-
Dépréciation	<u>2 238</u>	<u>2 238</u>
Solde de fermeture	<u>4 476</u>	<u>2 238</u>
<b>Valeur comptable</b>	<u><b>28 162 \$</b></u>	<u><b>30 400 \$</b></u>



**6. Actifs au titres du droit d'utilisation et obligations locatives (suite)****Obligations locatives**

	<b>28 MARS 2021 (52 SEMAINES)</b>	<b>29 MARS 2020 (52 SEMAINES)</b>
<b>Coût</b>		
Solde d'ouverture	31 065 \$	32 874 \$
Paievements de location	( 2 809)	( 2 811)
Charges d'intérêts sur les obligations locatives	944	1 002
Solde de fermeture	<u><b>29 200 \$</b></u>	<u><b>31 065 \$</b></u>
Obligations à court terme	1 924	1 865
Obligations à long terme	27 276	29 200
	<u><b>29 200 \$</b></u>	<u><b>31 065 \$</b></u>

**Échéance des obligations locatives**

L'analyse par échéance des paiements actualisés s'établit comme suit :

	<b>28 MARS 2021 (52 SEMAINES)</b>	<b>29 MARS 2020 (52 SEMAINES)</b>
Montant exigible en un an ou moins	1 924 \$	1 865 \$
Entre un an et cinq ans	10 577	10 252
Plus de cinq ans	16 699	18 948
	<u><b>29 200 \$</b></u>	<u><b>31 065 \$</b></u>

**7. Variation du fonds de roulement hors caisse**

	<b>28 MARS 2021 (52 SEMAINES)</b>	<b>29 MARS 2020 (52 SEMAINES)</b>
Comptes clients et autres débiteurs	2 367 \$	( 2 566) \$
Stocks	3 831	( 9 051)
Charges payées d'avance	( 84)	150
Comptes fournisseurs et autres créditeurs	510	( 1 247)
	<u><b>6 624 \$</b></u>	<u><b>( 12 714) \$</b></u>

**8. Ventes**

	<b>28 MARS 2021 (52 SEMAINES)</b>	<b>29 MARS 2020 (52 SEMAINES)</b>
Fleurs séchées	49 942 \$	36 064 \$
Concentrés	13 821	1 844
Extraits	4 433	4 583
Comestibles	4 408	675
Accessoires	2 634	1 708
Topiques	224	-
Graines	76	31
	<u><b>75 538 \$</b></u>	<u><b>44 905 \$</b></u>

## 9. Charges d'exploitation

	28 MARS 2021 (52 SEMAINES)	29 MARS 2020 (52 SEMAINES)
Salaires – magasins	5 657 \$	7 400 \$
Dépréciation des actifs au titre du droit d'utilisation	2 238	2 238
Salaires – administration	1 654	2 432
Avantages sociaux des employés	1 343	1 547
Charges diverses	1 097	596
Dépréciation des immobilisations corporelles	1 037	1 023
Centre de services	960	1 241
Intérêts sur les obligations locatives	944	1 002
Systèmes d'information	920	1 113
Coûts des services	504	854
Amortissement des immobilisations incorporelles	500	481
Frais bancaires	314	191
Électricité, combustible de chauffage et télécommunications	255	258
Expédition	222	100
Honoraires et services professionnels	204	370
Entretien du système	143	149
Fournitures et matériel accessoire	101	165
Réparations et entretien	78	73
Déplacements	77	165
Publicité et promotions	64	79
Sécurité	39	46
Pénuries	34	7
Rémunération des administrateurs	33	33
Assurances	33	37
Formation et perfectionnement	7	60
	<b>18 458 \$</b>	<b>21 660 \$</b>

## 10. Objectifs et politiques de gestion du risque financier

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société soit incapable de respecter ses obligations financières à mesure qu'elles deviennent exigibles. La Société gère ce risque en surveillant les flux de trésorerie futurs afin de s'assurer qu'elle disposera d'une trésorerie suffisante pour s'acquitter de ces obligations. La Société reçoit des fonds de la SANB pour financer ses activités. Les sommes à verser à la SANB sont considérées comme des passifs à court terme et leur remboursement est garanti en vertu des dispositions de l'entente avec la SGC. Les comptes créditeurs sont dus dans un délai d'un an. Les obligations locatives futures de la Société, non actualisées, se répartissent comme suit :

	28 MARS 2021 (52 SEMAINES)	29 MARS 2020 (52 SEMAINES)
Montant exigible en un an ou moins	2 810 \$	2 810 \$
Entre un an et cinq ans	14 048	14 048
Plus de cinq ans	18 497	21 307
	<b>35 355 \$</b>	<b>38 165 \$</b>

## 10. Objectifs et politiques de gestion du risque financier (suite)

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que la Société subisse une perte parce qu'un client ne s'acquitte pas d'une obligation. L'exposition de la Société est liée à la valeur des comptes clients et autres débiteurs. La Société a réduit l'exposition à ce risque en limitant l'accès au crédit et les relations contractuelles avec les partenaires commerciaux. La recouvrabilité peut être compensée par les futures ventes aux clients de la Société.

### Gestion du capital

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale ou au pair. Le montant émis au moment de la constitution en Société représente une action ordinaire de valeur nominale émise à la SANB. Les principaux objectifs de la Société en matière de gestion du capital consistent à assurer une liquidité suffisante à l'appui de ses obligations financières et à verser des paiements à la SGC. Les actifs et les activités de la Société sont actuellement financés par la SANB. Il incombe à la SANB de surveiller la gestion des activités de la Société, y compris ses politiques en lien avec la gestion des risques et des finances.

## 11. Engagements

La Société a pris des engagements contractuels pour ses centres de services qui expirent en 2023. Le tableau ci-dessous présente les engagements de la Société au 28 mars 2021.

	28 MARS 2021 (52 SEMAINES)	29 MARS 2020 (52 SEMAINES)
Montant exigible en un an ou moins	914 \$	914 \$
Entre un an et cinq ans	1 446	2 360
	<u><u>2 360 \$</u></u>	<u><u>3 274 \$</u></u>

## 12. Éventualités

La Société indemnise ses administrateurs et ses dirigeants en cas de réclamations raisonnables engagées ou de pertes raisonnables subies dans l'exécution de leurs fonctions pour la Société.

## 13. Opérations entre apparentés

La partie exerçant le contrôle ultime de la Société est la province du Nouveau-Brunswick. En vertu du principe de propriété commune, la Société est liée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État provinciaux. Les transactions avec ces entités

sont effectuées dans le cours normal des activités et sont enregistrées à la valeur d'échange, sauf indication contraire dans les présents états financiers. Les opérations avec la province du Nouveau-Brunswick sont considérées comme sans importance dans ces états financiers.

La Société reçoit des services de la SANB, qui sont attribués à la Société par le biais d'un accord de service partagé. Ces services englobent le capital humain dans les domaines de la gestion de haute direction; la gouvernance d'entreprise; la gestion de biens; les services de technologie de l'information; la conformité stratégique; les services financiers; les ressources humaines; la communauté et la mobilisation; et la portion connexe des avantages sociaux. De plus, la SANB répartit les frais d'occupation à la Société pour une partie de l'espace occupé par ses employés. Ces opérations sont comptabilisées selon le principe du recouvrement des coûts et sont comptabilisées à titre de réduction des dépenses liées aux Salaires – administration, aux Avantages sociaux et aux Loyers. Au cours de l'exercice clos le 28 mars 2021, la SANB a facturé à la Société les sommes de 1 236 \$ (2 252 \$ en 2020) (soit 1 104 \$ (1 969 \$ en 2020) au titre des Salaires – administration et 132 \$ (283 \$ en 2020) au titre des Loyers et des frais d'occupation).

La SANB a également versé des fonds pour financer l'exploitation de la Société. Au 28 mars 2021, la Société devait une somme de 15 488 \$ (34 671 \$ en 2020) à la SANB. Les créances commerciales et autres créances comprennent une somme de 88 \$ (169 \$ en 2020), qui représente la portion courante de l'allocation de services partagés décrite ci-dessus. Le montant total non remboursé ne porte pas intérêt et n'est pas garanti, et il n'y a pas de durée de remboursement déterminée. Le montant dû à la SANB est considéré comme une créance courante et son remboursement est garanti aux termes de l'entente conclue avec la SGC.

### Rémunération du personnel de gestion clé

Les membres du conseil d'administration et de l'équipe de direction sont considérés comme des membres clés du personnel de gestion. La rémunération et les avantages sociaux totaux se chiffraient à 133 \$ (163 \$ en 2020).